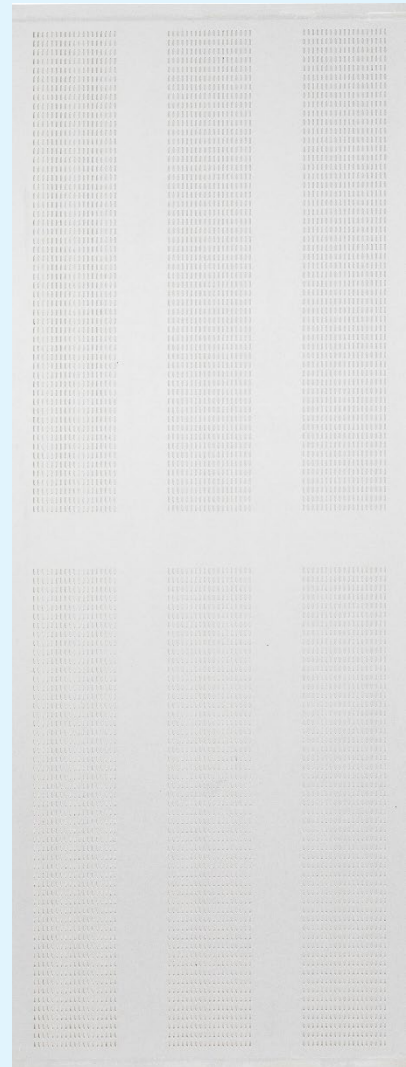


# KNAUF

Fiche Technique Produit

2026-06

## PLAQUE KNAUF DELTA 4 TANGENT T3 L2



### DESCRIPTION DU PRODUIT

Plaque de plâtre à 4 bords amincis, conforme à la norme NF EN 14190, avec perforations micro-oblongues réparties sur la surface de la plaque excepté sur les bords amincis. Elle comporte au dos un voile de verre non tissé pour assurer l'absorption acoustique et protéger de la poussière.

### DOMAINE D'EMPLOI

La plaque KNAUF Delta 4 Tangent T3 L2 est destinée à la réalisation de plafonds et contre-cloisons acoustiques dans tous les types de locaux :

- Bâtiments résidentiels ;
- Établissements recevant du public, ..

### DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE

- Norme : NF EN 14190:2014
- DoP : 4091\_KNAUF-DELTA-4-T3-L2
- Label Zone Verte Excell : Oui
- Réaction au feu : RE 901-0488-80/CL
- Absorption acoustique : Valeurs calculées
- Mise en œuvre selon :
  - DTU 25.41

**QUALITÉ DE L'AIR :** Le produit contient des composants qui absorbent certains COV. L'effet dépend de diverses conditions spécifiques au site et ne peut-être quantifié.

**Build on us.**

# PLAQUE KNAUF DELTA 4 TANGENT T3 L2

Fiche Technique Produit



## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

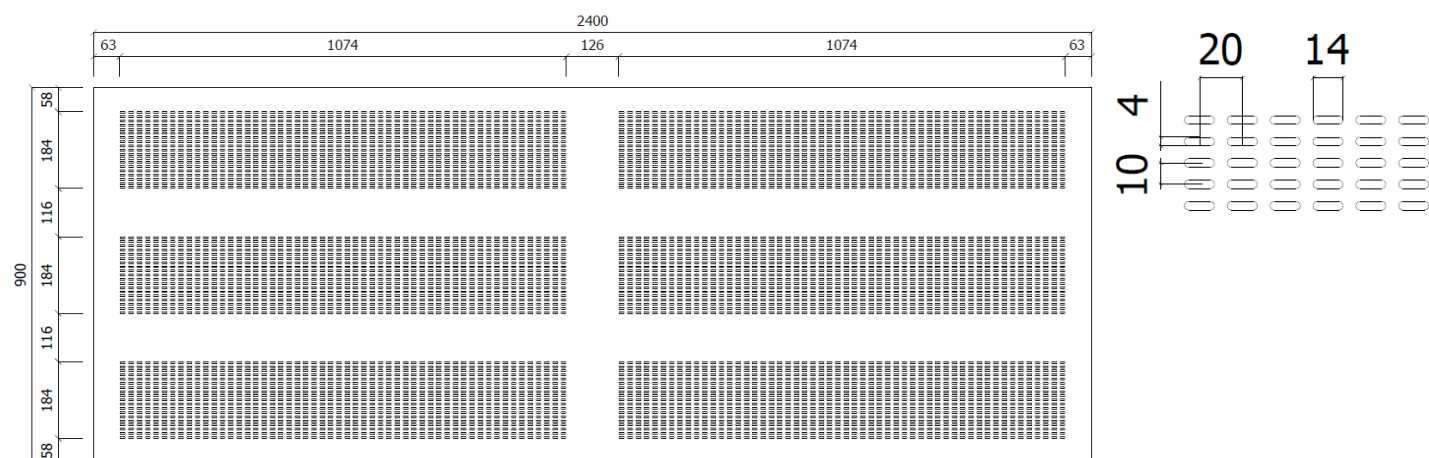
Propriétés	Unités	Valeurs	Normes / Référentiels
Type de bords	-	4 bords amincis	-
Longueur	mm	2400	NF EN 14190
Largeur	mm	900	
Épaisseur	mm	12,5	
Masse surfacique	kg/m <sup>2</sup>	8,8	
Diamètre des perforations	mm	14x4	
Entraxe des perforations	mm	20x10	
Entraxe maxi des ossatures	mm	600	
Type de perforations	-	Micro-oblongues	-
Taux de perforation	%	15	-
Réaction au feu	Euroclasse	A2-s1, d0	-

## PERFORMANCES ACOUSTIQUE

Plénum 200 mm	$\alpha_s$ Fréquences (Hz)						$\alpha_w$
	125	250	500	1000	2000	4000	
Sans LM <sup>(3)</sup>	0,35	0,60	0,70	0,60	0,55	0,60	0,60

<sup>(3)</sup> Valeurs calculées

## POSITION DES PERFORATIONS



Zone d'Activités  
Rue Principale  
68600 WOLFGANTZEN  
[www.knauf.com](http://www.knauf.com)

SUPPORT TECHNIQUE  
Tél: 0 809 404068  
[STK@knauf.com](mailto:STK@knauf.com)

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont à donner à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.